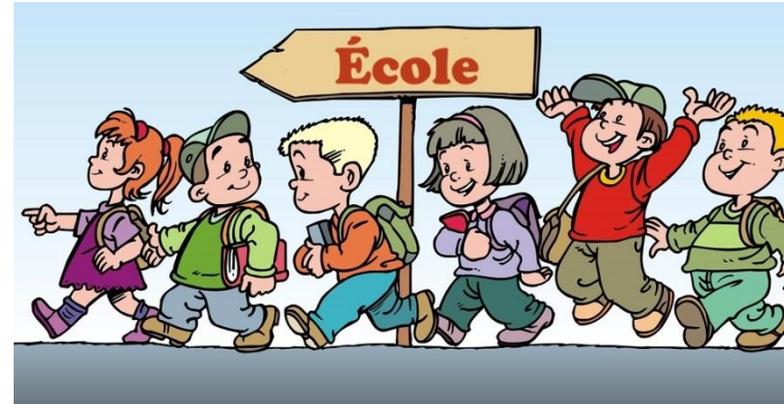


# INSCRIPTIONS EN PETITE SECTION A L'ÉCOLE MATERNELLE DE CHAMBORS, POUR LES ENFANTS NÉS EN 2019 :

L'inscription se déroule en plusieurs étapes :

## 1. A la mairie de votre village, avec les documents suivants :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile



## 2. A partir du 25 avril 2022, les parents doivent appeler l'école pour convenir d'un rendez-vous (03.44.49.30.64). Si possible, ne pas appeler durant les horaires de la classe.

Il faudra venir avec les documents suivants :

- L'attestation d'inscription remise par la mairie
- Un certificat médical (document pouvant être remis plus tard, non urgent) attestant que votre enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge ou attestant d'une contre-indication
- Les fiches de renseignements et la fiche médicale d'urgence complétées, que la mairie vous aura remises.
- En cas de divorce ou de séparation, une copie du dernier jugement relatif à la garde des enfants.

## 3. Temps d'adaptation

- Nous accueillerons les enfants et leur(s) parent(s) un samedi matin au mois de juin pour une petite découverte de l'école (sauf contre-indication liée à la situation sanitaire)

Merci d'avance et à très bientôt

La directrice, Mme Briançon